

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 8 AVRIL 2019

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire de la séance :-Mr Joseph-Marie EVRARD

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 7 Mars 2019, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :

a. Avec l'accord du propriétaire, la démolition de la grange à proximité de la salle d'Activités est terminée. L'acte de vente sera signé fin Avril chez Mre Outtier.

b. Vingt-quatre enfants sont inscrits au Centre de Loisirs qui sera organisé du 15 au 19 Avril en association avec la commune de NIELLES les B.

c. La rénovation du mur d'enceinte de l'église est terminée. Un aménagement des abords sera effectué par les employés communaux.

d. La remise en état et aux normes, des douches et du système d'alimentation en gaz aux vestiaires du stade a coûté 5 185 € T T C.

e. Le rouleau pour travaux récupéré chez Mr J-C BOUFFART est de nouveau opérationnel.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Budget Communal 2019 : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour 2018. Le Budget s'équilibre en recettes et dépenses à : **-539 116.68 €** en Fonctionnement, et **-349 061.02 €** en Investissement.

-En Dépenses d'investissement il est prévu :

- **l'Aménagement du Parking de la Mairie et la Réalisation d'un plateau** pour la sécurité sur la Rue Principale : -183 228€ (estimation)

- la **Création d'un terrain multisports** avec plateforme: -78 815 € (estimation)

- **l'Acquisition de terrain** pour la citerne souple +Frais : - 3 000€ (report de 2018)

- **l'Acquisition d'un bâtiment** +frais : -3 000€

- **l'Acquisition de 2 radars pédagogiques** pour limiter la vitesse sur la rue principale : - 4 230€

- de la **Signalétique sur la commune** : -8 000€ (estimation)

- l'achat **de matériel** : -7 000€

- la **réparation du chauffage à l'église** : -3 165€

- la **rénovation des Douches** aux vestiaires du stade : -5 185€

- des **Travaux en régie** (voirie + salle + abri) : -10 000€

- le **remboursement du Capital** des emprunts : -25 590€

- **En recettes**, il est prévu :

- un **virement de la section de Fonctionnement** : -82 326.68 €

- un **excédent de fonctionnement capitalisé** : - 31 228.01€

- des **subventions** (OSMOC, D E T R, Conseil Départemental, C.E.E., C C P L) : - 178 454.25€ (certaines concernent des opérations de 2018 pour un montant de 55 000€)

- une récupération de **la TVA sur 2017** (FCTVA) : - 13 376.08€

- la vente de l'Antenne TDF + terrain : -36 676 €

- la Taxe d'Aménagement : - 4 000€

- **En Dépenses de Fonctionnement**, Il est prévu :

- les charges à caractère général :- 138 600€

- les charges de Personnel : -227 250€

- le reversement de fiscalité : -15 365€

- les Indemnités et subventions diverses : -50 770€

- les Dépenses imprévues : -15 000€

- les Intérêts des Emprunts : - 9 805€

- pour le virement en Investissement : -82 326.68 €, ...etc.

-**En Recettes** :

- les Produits des services et ventes : - 35 620€

- les Impôts et Taxes : - 216 803€

- les Dotations et Participations : -197 569€

- l'Atténuation de charges : - 1 000 €

- les Revenus des immeubles : - 7 000€,

- l'Excédent 2018 : -69 624.68€ ...etc.

Concernant les **subventions** pour 2019 : -Celle du C.C.A.S est de : -2 770 €. Toutes les autres ont le montant de 2018.

Par ailleurs, le Don n'apparaît pas dans ce budget car le notaire n'a toujours pas d'information sur la date de son versement.

Un prêt/relais de 100 000€ au taux de 0.59% (coût 1 180€) sera contracté car les subventions obtenues ne sont réglées qu'après l'achèvement des travaux sur présentation des factures.

Après délibération, le Budget 2019 est accepté à l'unanimité des membres présents.

b) Vote des taxes d'Imposition:

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2018 :

- Taux de Taxe d'habitation : 12.00%
- Taux de Taxe sur le Foncier bâti : 16,50%
- Taux de Taxe sur le Foncier non bâti : 42,59%.

Le Budget 2019 étant équilibré, et après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide **de ne pas modifier ces taux pour l'année 2019.**

c) Signalétique sur la commune : Mr le Maire rappelle le projet de signalétique sur la commune. Un devis est présenté. Il est remarqué des oublis dans la proposition formulée. D'autres estimatifs sont en attente.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la mise en place de cette signalétique mais Le choix du fournisseur sera effectué lors de la prochaine réunion.

d) Radars Pédagogiques : Après délibération, Il est décidé non pas la location mais l'acquisition de **2 radars solaires** pour la somme de 4 230€. Ils seront placés sur la rue Principale afin de rappeler aux automobilistes **la limitation de la vitesse à 50 km/h.**

e) Distributeur de viande : Le Conseil Municipal **refuse finalement la mise en place d'un distributeur de viande.** 23 familles seulement sur plus de 250 avaient répondu au sondage et un emplacement à proximité de celui du pain sur la façade de la mairie n'est pas réalisable.

e) Questions diverses :

1. Mr le Maire informe l'assemblée que **l'enquête Publique sur le PLUI de la CCPL sera ouverte du 23 Avril au 29 Mai 2019.** Le Conseil Municipal décide d'y soumettre quelques remarques sur quatre cas particuliers .
2. **Une Chasse aux œufs** est programmée sur le stade **le jour de Pâques : Dimanche 21 Avril à 10h30** pour tous les enfants jusqu'à 12 ans.
3. Le **Repas des Aînés (plus de 60 ans)** sera organisé le **Dimanche 12 Mai 2019** à 12h30.
4. Les **voies communales** seront réparées en Mai avec de l'enrobé à chaud.
5. **Les Elections Européennes** se dérouleront le **Dimanche 26 Mai 2019** dans la salle de réunion.

Le Maire, C TELLIER